

## Collation des grades du samedi 2 juin 2001 Éloge de Jean-Louis Baudouin

Louis Perret

Volume 31, Number 4, 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028001ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028001ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

### ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Perret, L. (2001). Collation des grades du samedi 2 juin 2001 : éloge de Jean-Louis Baudouin. *Revue générale de droit*, 31(4), 777–779.  
<https://doi.org/10.7202/1028001ar>

---

## **Doctorat *honoris causa* octroyé à l'honorable juge Jean-Louis Baudouin**

---

### **Collation des grades du samedi 2 juin 2001**

Éloge de Jean-Louis Baudouin  
prononcé par

**LOUIS PERRET**

Doyen à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Madame le chancelier,

Un journaliste du quotidien *La Presse*, écrivait en 1999 que Jean-Louis Baudouin est une «étoile dans le ciel de la justice du Québec, un repère intellectuel précieux sur une route incertaine». À une époque où la société et ceux et celles qui la façonnent ont des valeurs changeantes, une culture personnelle trop souvent superficielle et des principes fragiles, oui, Jean-Louis Baudouin est un véritable phare pour nous tous.

Sa vaste culture, le culte qu'il porte à l'Homme et son désir de le voir s'épanouir et se transformer dans la dignité font du juge Baudouin, un des grands humanistes du droit contemporain. Dans une conférence donnée à Strasbourg il y a quelques années, il disait, «Je crois que nous avons beaucoup de chance de vivre à une époque où les structures traditionnelles de la société sont ébranlées par le monde scientifique. Celui-ci nous force ainsi à nous remettre en question en tant que juriste, en tant que juge et en tant qu'être humain...».

Professeur pendant vingt-six ans et juge à la Cour d'appel du Québec depuis douze ans, artisan de la réforme du Code civil québécois, membre actif de la Commission de

réforme du droit du Canada et expert des questions éthiques les plus difficiles, le juge Jean-Louis Baudouin a consacré sa vie à la défense des valeurs qui définissent notre humanité.

Vous connaissez tous l'importance de sa contribution à l'évolution du droit : elle est, au sens le plus strict du terme, fondamentale. Ses ouvrages en droit sur les obligations et la responsabilité ont non seulement fait progresser notre compréhension de ces matières de base mais ils servent aujourd'hui à former tous les civilistes québécois. Chaque jour de votre vie d'étudiant, vous avez eu à la main l'édition Wilson & Lafleur du Code civil québécois, une édition qu'il a contribué à produire. Fait exceptionnel pour un chercheur, ses nombreux ouvrages servent de modèle autant par la qualité de leur contenu que par leur valeur pédagogique. Même s'il a passé la plus grande partie de sa carrière à Montréal, le professeur Baudouin a également enseigné à Addis-Ababa, à Strasbourg, à Pescara, à Varsovie, à Fribourg, à Paris, à Toronto et en Louisiane. Depuis 1990, il a donné plus de cent conférences. Connu dans le monde entier, il est un des plus grands juristes de la francophonie.

Si, au début de sa carrière, il s'est intéressé aux fondements du droit, il explore aujourd'hui ses développements les plus nouveaux, les plus controversés et peut-être les plus importants pour l'avenir de l'humanité. Est-ce que le matériel humain, le sang, les organes ou l'ADN par exemple, peuvent faire l'objet d'une quelconque commercialisation? Comment peut-on garantir la confidentialité et l'utilisation à bon escient des données sur le patrimoine génétique des individus? Où commencent la mort, la vie?, etc. Parce que l'éthique et la morale sont au centre de ses préoccupations, ce n'est rien de moins qu'un voyage au cœur de l'humain que le juge Baudouin a entrepris et qu'il nous encourage à entreprendre à notre tour.

Jean-Louis Baudouin, homme d'exception, n'est pas devenu avocat, il est né avocat. En effet, sa famille a le droit dans le sang : il est issu de dix générations de juristes, et pas les moindres. Son grand-père, par exemple, fut président de la Cour d'appel de Paris. Mieux encore, son arrière grand-père fut premier président de la Cour de cassation de France, le plus haut magistrat français. C'est d'ailleurs lui, Achille Baudouin,

qui a plaidé et obtenu l'acquittement d'Alfred Dreyfus dans une des causes les plus célèbres de l'histoire du droit.

On ne peut parler de Jean-Louis Baudouin sans parler de son extraordinaire sens de l'humour. À cet égard, je déposerai en preuve les deux recueils intitulés *Les perles de Thémis*, publiés en 1990 et en 1995. En effet, durant les vingt-six années de sa carrière de prof et depuis qu'il a été nommé juge il a « éprouvé un malin plaisir » à collectionner ce qu'il appelle des joyaux de l'humour involontaire, de petites phrases hilarantes écrites par ses élèves, dites par des avocats ou même par certains collègues juges. Si un jour vous plaidez devant lui, prenez garde à la qualité de votre langue, vous pourriez passer à l'histoire bien malgré vous. Gastrologue à ses heures, le juge Baudouin sait reconnaître un bon plat. On dit également qu'il a une connaissance encyclopédique du vin. Il est membre de la confrérie du St-Émilien.

Point de repère pour tous les juristes, Jean-Louis Baudouin est surtout un modèle pour les citoyens que vous êtes. Il n'a jamais eu peur d'explorer des territoires encore vierges, de se prononcer sur de délicates questions de valeurs et de principe. En fait, ce que vous devez retenir du juge Baudouin ce n'est pas tellement son envergure intellectuelle ni même ses extraordinaires réalisations. Vous devez retenir de lui son infatigable engagement envers les valeurs qui font toute la beauté de l'humanité : la solidarité, le respect des autres, le partage et la justice.

C'est pour ces raisons, madame le Chancelier, qu'au nom du Sénat de l'Université, je vous présente pour le grade de docteur de l'Université, l'honorable juge Jean-Louis Baudouin, universitaire et juriste éminent, modèle pour ceux et celles qui s'engagent dans la profession de droit.

Louis Perret  
Faculté de droit, Section de droit civil  
Université d'Ottawa  
57, rue Louis-Pasteur  
OTTAWA (Ontario) K1N 6N5  
Tél. : (613) 562-5902  
Télé. : (613) 562-5121  
Courriel : lmpellet@uottawa.ca